L'ÉNIGME DE LA VACCINATION EN SUISSE: ENTRE PANACÉE, FÉDÉRALISME ET SCEPTICISME

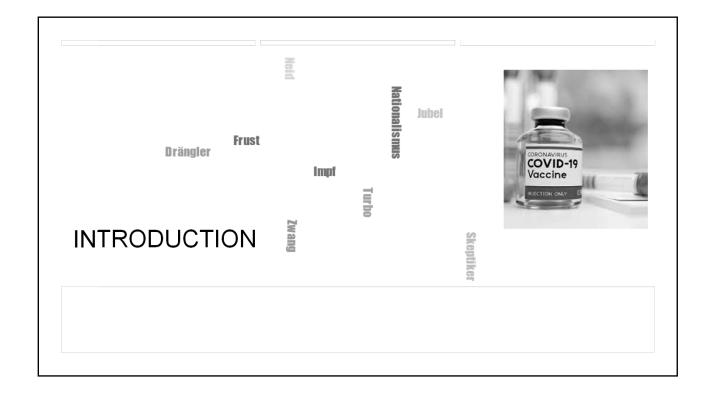
PROF. MÉLANIE LEVY – JOURNÉE ANNUELLE DE DROIT DE LA SANTÉ – 31 AOÛT 2021

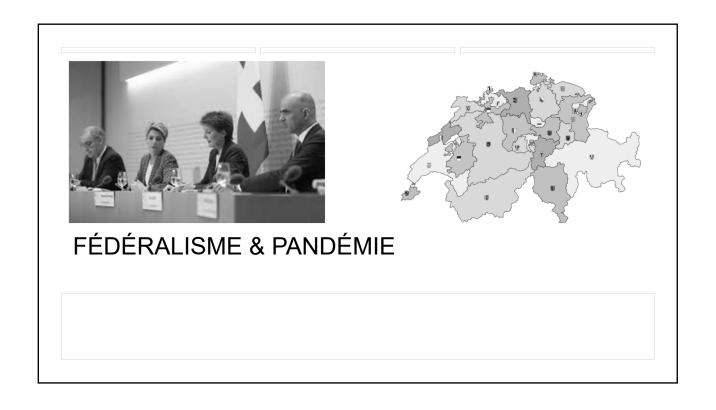


Institut de droit de la santé



PLAN Introduction Fédéralisme & pandémie Fax & digitalisation Solidarité & incitation Conclusion

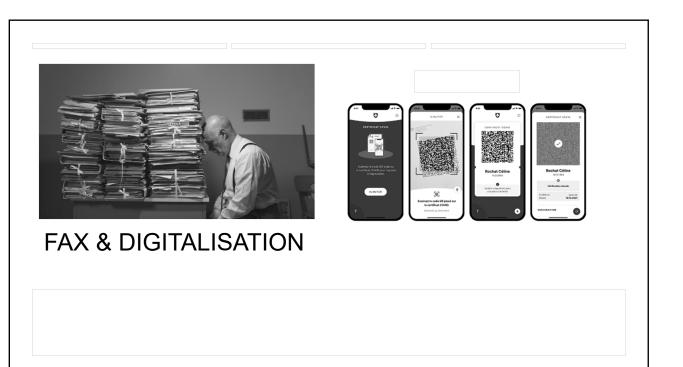




BILAN INTERMÉDIAIRE



- Première épreuve de la LEp!
- Faiblesses du fédéralisme: impénétrable enchevêtrement de compétences et de responsabilités partagées entre le Conseil fédéral, les offices fédéraux, les cantons, les organes intercantonaux, les forces armées, etc.
- Approvisionnement en vaccins: problèmes au niveau fédéral; retenue politique d'acheter tôt.
- Administration des vaccins: problèmes au niveau cantonal; systèmes informatiques RDV; question où administrer les vaccins, taille des seringues, etc.



CONSTAT: LA SUISSE A UN PROBLÈME DE DIGITALISATION

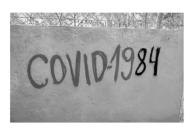
Pandémie de COVID-19

- La Suisse présente des déficits majeurs de digitalisation dans le secteur de la santé.
- La déclaration alarmante, selon laquelle la Suisse se situe au 14^e rang sur 18 pays industrialisés dans le classement de la santé numérique 2019, a été confirmée.
- Exemples: déclaration de cas; prise de RDV pour la vaccination; nombre de personnes vaccinées.

Dossier électronique du patient

- Loi fédérale sur le dossier électronique du patient (DEP) est en vigueur depuis le 15 avril 2017 (RS 816.1).
- La mise en œuvre décentralisée et la procédure de certification complexe ont entraîné des retards.
- L'utilisation du DEP ne pourra être effective sur tout le territoire suisse qu'au cours des prochaines années!

BILAN INTERMÉDIAIRE



- Potentiel pour les patients, professionnels de la santé, autorités sanitaires (santé publique, soins de santé, assurance-maladie)
- Soucis justifiés de protection des données personnelles
- Données de santé sont des données sensibles (art. 3 LPD)
- Faiblesses du fédéralisme, lenteur des processus de décision
- Ignorance et incompétence technologiques
- Exemple encourageant: certificat COVID!
- En mars 2021, le Parlement fédéral a adopté plusieurs motions relatives à la numérisation dans le secteur de la santé.







SOLIDARITÉ & INCITATION

PANDÉMOCRATIE



- La Suisse est le seul pays qui soit passé de mesures d'urgence adoptées par le Conseil fédéral (185 al. 3 Cst.; LEp) le 16 mars 2020 à une loi COVID-19 adoptée par le Parlement fédéral le 25 septembre 2020 et confirmée par le peuple le 13 juin 2021.
- Loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (RS 818.102).
- Nouveau référendum contre la loi COVID-19 (modifications de la loi COVID-19 de mars 2021) déposé le 8 juillet 2021; le peuple suisse se prononcera le 28 novembre 2021.

PRINCIPE DE SOLIDARITÉ



- Principe essentiel de la lutte contre les maladies transmissibles.
- Solidarité avec les personnes qui ne peuvent pas se faire vacciner; solidarité avec la population plus large; solidarité pour permettre une ouverture et un retour à la vie normale.
- Incitation à la solidarité? Instruments incitatifs pour promouvoir un acte solidaire?

LE DROIT EN TANT QU'OUTIL DE SANTÉ PUBLIQUE



- L'État peut initier un changement de comportement en matière de santé par plusieurs biais:
- l'imposer par la loi ("command and control"; ex.: obligation de porter la ceinture de sécurité; interdiction de fumer)
- le suggérer par le biais de l'information et de la communication (persuasion; ex.: campagne de sensibilisation)
- l'induire par des incitations positives ou négatives, directes ou indirectes (incitation; ex.: taxe sur les boissons sucrées)

COMMAND AND CONTROL: VACCINATION OBLIGATOIRE

- Vaccination obligatoire pour le personnel médical et soignant en France, Grande-Bretagne, Italie, etc.
- En Suisse, la Confédération et les cantons se montrent très réticents.
- La politique s'est fait devancer par le secteur privé. Ex.: le Centre médical des Cadolles à Neuchâtel a annoncé que ses futurs employés devront présenter un certificat de vaccination. Sinon, ils ne seront pas employés.

COMMAND AND CONTROL: VACCINATION OBLIGATOIRE

- Art. 6 et 22 LEp: la Confédération et les cantons peuvent déclarer obligatoires des vaccinations pour les groupes à risques, pour les personnes particulièrement exposées et pour les personnes exerçant certaines activités.
- Pas de contrainte physique possible (art. 38 OEp)
- Atteinte à la liberté individuelle; intégrité physique (art. 10 Cst.)
- Art. 36 Cst.: conditions pour restreindre les droits fondamentaux (base légale, intérêt public/droit fondamental d'autrui, proportionnalité, noyau dur)

VACCINATION OBLIGATOIRE: CEDH



Décision *Vavřička et autres c. République tchèque* (n° 47621/13) du 8 avril 2021 de la Cour européenne des droits de l'homme

- Vaccination obligatoire pour les enfants, sinon amende et interdiction de fréquenter l'école maternelle.
- Restriction du droit au respect de la vie privée; mais: objectifs légitimes de protection de la santé ainsi que des droits d'autrui.
- Solidarité sociale vis-à-vis des personnes vulnérables appelant la population à prendre un risque minime en se faisant vacciner.
- Intérêt supérieur des enfants.
- Aucune administration de force; les enfants non vaccinés ne peuvent pas être exclus une fois qu'ils arrivent à l'école primaire.

VACCINATION OBLIGATOIRE: TRIBUNAUX SUISSES



- Arrêt du Tribunal fédéral suisse du 8 juin 2020 (2C_395/2019)
 Expulsion temporaire de l'école d'une élève qui n'est pas vaccinée contre la rougeole.
- Arrêt du Tribunal administratif du canton de St-Gall du 19 octobre 2006 (GVP 2006 n° 1)

Licenciement d'une employée d'un hôpital public qui refuse le vaccin contre l'hépatite B.

COMMUNICATION: CAMPAGNES DE L'OFSP



- Le 17 mai 2021 marque le lancement de la campagne sur la vaccination contre le COVID-19 de l'OFSP.
- Accent sur la solidarité: la vaccination contribue à endiguer la pandémie pour que tout le monde puisse vivre sans restrictions.
- Nouvelle campagne du 16 août 2021: «A ne pas manquer: faites-vous vacciner».

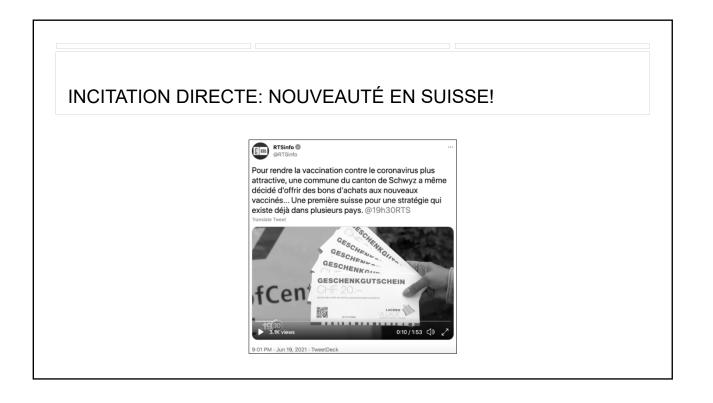
COMMUNICATION: VISIBILITÉ OU STIGMATISATION?

La position de l'OFSP fait réagir

Bientôt des autocollants pour identifier le personnel soignant vacciné?

Les infirmières et le personnel des crèches vont-ils bientôt devoir porter un autocollant pour indiquer s'ils sont vaccinés ou non contre le Covid-19? L'OFSP est plutôt favorable à cette proposition, qui est vivement critiquée du côté des associations du secteur.



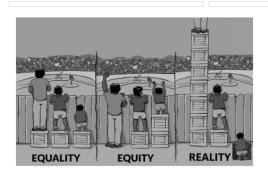


INCITATION INDIRECTE: CERTIFICAT COVID



- Accès aux restaurants, bars, concerts, événements, cinémas, etc. limité aux personnes vaccinées
- Si décision par des acteurs privés: liberté contractuelle
- Si décision par l'Etat: inégalité de traitement justifiée si base légale, etc. (art. 8 et 36 Cst.)
- Suisse: à partir du 26 juin 2021, certificat COVID obligatoire dans les discothèques, salles de danse et grandes manifestations. Suite?



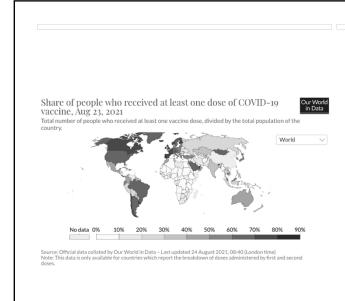




CONCLUSION

CONCLUSION

- L'accès aux vaccins et leur distribution n'est pas juste une question de pouvoir aller au restaurant et partir en vacances sans être embêté par des tests répétés ou des exigences de quarantaine.
- La pénurie de vaccins a mené à un nationalisme vaccinal de la part des pays développés. Ce nationalisme vaccinal empêche une distribution équitable.
- La Suisse, en omettant de se procurer tôt une quantité importante de vaccins, a desservi l'intérêt de la population suisse. Elle a négligé aussi ses obligations internationales d'assistance et de coopération avec des initiatives comme COVAX, qui distribue des vaccins à des pays sous-développés ou en voie de développement.
- Cette coopération et cette assistance sont prévues notamment dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels que la Suisse a ratifié.
- Solidarité globale?!





No one is safe from #COVID19 until everyone is safe. This is why we must vaccinate health workers and highest risk populations in all countries first and at the same time.

Donate. Doses. Now.

#VaccinEquity

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION!

POUR CONTINUER LA DISCUSSION: MELANIE.LEVY@UNINE.CH @MELILEVY (TWITTER)



SNSF ECCELLENZA-PROJECT:

THE INCREASING WEIGHT OF REGULATION: THE ROLE(S) OF LAW AS A PUBLIC HEALTH TOOL IN THE PREVENTION STATE

NOTRE ÉQUIPE:









FONDS NATIONAL SUISSE
SCHWEIZERISCHER NATIONALFONDS
FONDO NAZIONALE SVIZZERO
SWISS NATIONAL SCIENCE FOUNDATION